Conseil National Interrégional des Verts - Propos tenus par M. Jean BRIERE - Interpellation de M. GALLAT, Adjoint au Maire

M. GALLAT: Il n'est pas dans mon habitude de faire des déclarations politiques mais cette semaine et plus particulièrement ce week-end, j'ai lu le journal Le Monde auquel je suis abonné et j'ai découpé quelques petits articles dans lesquels il est rapporté les termes du porte-parole des Verts qui, je cite, a parlé de «lobby juif, de juifs à nœud papillon dans les médias» j'en ai presque mangé ma cravate! «de religion archaïque...». Un certain nombre de Verts à Strasbourg sont revenus sur ses positions et l'ont désavoué mais, a priori un tiers quand même d'un parti Vert, qui est fort honorable, n'a pas cru devoir le condamner.

J'aimerais être rassuré et savoir si nos collègues Verts que j'estime et que je considère comme de vrais démocrates, se sont, eux, démarqués de ces positions. J'ajoute d'ailleurs que quand je lis «ce qui nourrit le front national...», suite dans la feuille verte, je fais un petit peu le lien avec ces deux articles que j'ai lus dans Le Monde et je souhaiterais un certain nombre d'explications.

M. TOURRAIN: Monsieur le Maire, à pratiquer de cette façon, on abordera finalement tout ce qui peut se lire dans la presse. Toute aussi intéressante que soit l'intervention de notre collègue, elle n'a pas sa place, elle ne se situe pas dans un rapport, elle ne fait pas l'objet d'une interpellation. Alors érigeons quand même un certain nombre de règles et tenons nous-y, c'est tout! sinon il n'y aura pas de discipline possible dans cette assemblée, parce que demain je pourrai moi aussi utiliser ce système pour dire ce que je voudrai, pas n'importe quoi mais ce que je voudrai. C'est très important et si on n'y prête pas attention, ce sera la dérive permanente.

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : J'ai laissé le soin à M. GALLAT d'interpeller l'assemblée plutôt que de le faire moi-même sur cette question car elle me paraît très grave. M. GALLAT m'a indiqué qu'il m'interpellait sur cette question-là et j'ai accepté qu'il le fasse. Il ne l'a pas sollicité par écrit, etc. mais il m'en a parlé la semaine dernière, j'ai accepté qu'au nom des interpellations il puisse poser le problème au Conseil Municipal. C'est simplement dans ces conditions-là, mais sans plus d'ailleurs, un Adjoint peut très bien interpeller le Maire aussi bien qu'un autre Conseiller Municipal.

M. TOURRAIN: Dans ces conditions-là, je suis d'accord!

M. NACHIN: Je souscris à ce qu'a dit M. TOURRAIN, c'est vrai mais je suis tout à fait prêt à répondre à toutes les questions de Jean-Philippe GALLAT ou du Député-Maire ou de Joseph PINARD qui a l'air très intéressé (rires).

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Vous vous cherchez continuellement !

M. NACHIN: Ce que je peux dire, c'est qu'il y a une inexactitude dans ce qu'a dit Jean-Philippe GALLAT. Les propos auxquels il a fait allusion et qui sont rapportés par le journal Le Monde d'une façon très partielle, ne sont pas le fait d'un porte-parole national des Verts. C'est un ancien porte-parole des Verts qui a pris une position tout à fait personnelle, qui a été désavoué en partie par un certain nombre de membres du Conseil National des Verts et dont la déclaration comportait un certain nombre d'éléments qui sont difficiles à contester, à savoir qu'Israël est un état théocratique, qu'Israël est un état raciste, qu'Israël est un état militariste et qu'Israël est un état expansionniste. Voici donc les termes qui ont été employés. Il y a eu, en ce qui concerne la forme sans doute, des outrances mais il n'en reste pas moins que le refus par Israël de prendre en considération les recommandations de l'ONU joue un rôle comme élément de déstabilisation de la région, et il ne faut pas oublier la situation dans laquelle on se trouve actuellement, conséquence de la guerre que certains d'entre vous ont votée, avec le drame que vivent actuellement les Kurdes et la situation dans laquelle se trouvent les Palestiniens. Je crois qu'on a fait le tour du problème. Je souhaiterais qu'on en reste là sinon moi je peux donner d'autres explications complémentaires.

(Protestations).

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE : Non, non. M. NACHIN a été interpellé par un des Adjoints. Je ne souhaite pas donner la parole à d'autres. On en reste là pour l'instant sinon on va plonger dans un problème ô combien difficile et sur lequel nos avis pourraient être différents et on y passera la soirée ; en tout cas, je crois que ce n'est pas le lieu ici. L'un de mes Adjoints était inquiet de la position prise par l'ancien porte-parole des Verts, il souhaitait savoir quelle était la position de ses collègues du Conseil Municipal. Je ne sais pas si la réponse lui convient ou non mais on prend acte.

Dont acte.